

Quel rôle pour les archivistes médicaux après le passage de la COVID-19?

Par Alexandre Allard, président du conseil d'administration

L'Association des gestionnaires de l'information de la santé du Québec (AGISQ) est la voix des archivistes médicaux. Souvent à tort, plusieurs considèrent que la compétence des archivistes médicaux se situe au niveau du classement et de l'archivage. La réalité est toute autre, notre compétence principale étant l'analyse de l'information clinique dans le réseau de la santé et des services sociaux (Réseau). À titre de spécialistes de l'information clinico-administrative, nous sommes un acteur incontournable pour le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

La crise de la COVID-19 qui a frappé le Québec au cours des dernières semaines a démontré qu'il y a place à une bien meilleure implication des archivistes médicaux au sein du Réseau. En effet, considérant notre expertise dans l'analyse d'information clinique, nous aurions pu être davantage utilisés dans le contexte de la crise. Si tel avait été le cas, la situation entourant les tests et les soins liés à la COVID-19 aurait pu être bien différente.

Malheureusement, cette expertise est trop peu connue et valorisée au sein même du Réseau. Afin que les professionnels que nous représentons puissent contribuer à leur plein potentiel à l'essor en santé et à la réalisation efficace des objectifs gouvernementaux, l'AGISQ demande au MSSS d'encadrer la mise à jour de la formation professionnelle des archivistes médicaux. Nous tenons notamment à ce que le contenu de cette mise à jour soit ajusté en fonction de la situation actuelle. Cette nouvelle formation devra par la suite être offerte à tous les archivistes médicaux du Québec afin d'assurer l'uniformité des procédures et l'utilisation adéquate des capacités de ces experts des données en santé.

L'AGISQ a toujours fait preuve d'une grande collaboration auprès du gouvernement. C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous avons offert notre appui à celui-ci face au projet expérimental visant l'obtention et la normalisation des renseignements clinico-administratifs nécessaires au calcul des coûts par parcours de soins et de services (CPSS). Ce projet peut révolutionner la prestation des soins en santé en associant directement le coût des soins de santé à chacun des patients.

De par la nature de notre profession, les archivistes médicaux sont au cœur de ce changement, comme en témoigne l'invitation de la Direction générale des technologies de l'information du MSSS à l'AGISQ pour intégrer ses travaux portant sur la transformation numérique.

Dans le cadre de ces travaux, les décideurs devront se baser sur des données validées et uniformisées, ce qui permettra d'assurer l'efficacité des nouveaux modèles de financement développés. La collecte étant effectuée principalement par les archivistes médicaux, il est essentiel que ceux-ci possèdent toutes les connaissances nécessaires et cette assurance passe par une formation adéquate.

Les archivistes médicaux sont prêts à assumer pleinement le rôle qu'ils devront jouer au sein de cet important changement qui a été amorcé. Avec les bons outils, nous pouvons aider le gouvernement à faire du déploiement de cette révision du financement des établissements du Réseau une réussite sur toute la ligne.